

**LISTE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FÉVRIER 2023**

- **Délibération n° 1 – Autorisation d’engager, liquider et mandater les dépenses d’investissement sur le budget « commune » 2023**

Montants budgétisés – Dépenses d’investissement

Chapitre 21 « immobilisations corporelles » : 724 378,77 € - 25% des crédits : 181 094,69 €

Conformément aux textes, autorisation d’engager, liquider et de mandater les dépenses à hauteur de 25 % afin d’installer la fibre dans le complexe sportif pour un montant de 5 169,36 €.

- **Délibération n° 2 – Convention avec la SPA pour la stérilisation des chats**

Approbation de reconduire la campagne de stérilisation menée avec la SPA pour 10 chats avec une participation financière de la commune fixée à 50 € par chat, soit une subvention d’un montant de 500 €.

- **Délibération n° 3 – Vente de la parcelle AN 352**

Annulation de la délibération du 14 décembre 2022 concernant la décision de céder la parcelle communale cadastrée AN 352, à M. DOUSSET Daniel et Mme CLOCHARD Cathy et approbation de la décision de la céder à la SCI LE DOUX CLOS.

- **Délibération n° 4 – Achat d’un terrain rue du Fief Naudin – BABIN Thibault**

Approbation de la décision d’acquérir, à titre gratuit, la parcelle AV n° 554, appartenant à M. BABIN Thibault afin de faciliter l’écoulement des eaux lors de fortes pluies en réalisant un fossé le long de la rue du Fief Naudin.

- **Délibération n° 5 – Achat d’un terrain rue du Fief Naudin – TURPAULT Caroline**

Approbation de la décision d’acquérir, à titre gratuit, la parcelle AV n° 556, appartenant à Mme TURPAULT Caroline, afin de faciliter l’écoulement des eaux lors de fortes pluies en réalisant un fossé le long de la rue du Fief Naudin.

- **Délibération n° 6 - Mise en lumière dans le cadre des Petites Cités de Caractère - Avenant n° 1 au marché de l’entreprise DELAIRE**

En raison de modifications concernant les travaux de mise en valeur du patrimoine par la lumière, validation de l’avenant n° 1 au marché attribué à l’entreprise DELAIRE d’un montant négatif de – 4 414 € HT soit – 5 296,80 € TTC.

- **Délibération n° 7 – Modifications des statuts de la communauté de communes Mellois en Poitou**

Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes Mellois en Poitou concernant le transfert de la contribution SDIS, la mutualisation de la commande publique, le classement d’une partie du Ruban Vert dans les équipements communautaires.

- **Délibération n° 8 – Adoption du rapport de la CLECT**

Approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes Mellois en Poitou.

- **Délibération n° 9 – Agence technique Départementale des Deux-Sèvres : modification statutaire**

Considérant que les modifications proposées , décision d'adhérer aux modifications apportées aux statuts de l'Agence technique départementale des Deux-Sèvres et d'en approuver les statuts modifiés.

- **Délibération n° 10 – Convention de servitude avec GEREDIS – Rue de la Pyramide**

Approbation d'autoriser la constitution de la servitude au profit de GEREDIS Deux-Sèvres concernant la parcelle 344 ZK n° 61, pour le passage d'un réseau électrique souterrain.

- **Délibération n° 11 – Convention de servitude avec GEREDIS – Rue Jean Louis Girard**

Approbation d'autoriser la constitution de la servitude de passage au profit de GEREDIS Deux-Sèvres et d'en valider la convention concernant la parcelle 344 AM n°75 pour le passage d'une ligne électrique.

- **Délibération n° 12 – Classement dans le domaine public de rues**

Approbation de classer la parcelle AT 645, comprenant les rues du 8 mai, de la Pastourelle, de la Belle Plaine, de Plaisance et des Chardonnerets, comme voies publiques affectées à la circulation générale.

- **Délibération n° 13 – Convention CDG79 formation et assistance du personnel à l'utilisation de l'informatique**

Approbation de signer l'avenant n° 1 à la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique, signée avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres, afin de prendre en compte les tarifs adoptés par le conseil d'administration du Centre de Gestion lors de sa réunion du 12 décembre 2022.

Date de mise en ligne sur le site de la commune : 7 février 2023